

Durée 1 jour (7h)

Horaires 9h - 17h

Tarif 640 € HT adhérent
800 € HT non adhérent
* déjeuner inclus

**Modalités
d'évaluation
des acquis** Quiz

Public Cadres, ingénieurs et techniciens de l'industrie et des BE, responsables, salariés souhaitant découvrir et se sensibiliser à la réglementation ICPE

Pré-requis Aucun

Objectifs

- Connaître l'actualité en matière de droit des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et en matière de jurisprudence dans ce domaine.
- Savoir mettre en application les nouvelles réformes et les évolutions réglementaires applicables à son ICPE

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Céline Le Grand *Juriste en droit de l'environnement*

Programme

Cadre réglementaire des ICPE

- Textes applicables et sources de droit
- Acteurs concernés et administrations compétentes
- Définitions clés
- Nomenclature ICPE : rubriques et régimes de classement
- Sites SEVESO

Ouverture d'un site

- La phase amont : préparer son dossier de demande D/E/A
 - les CERFA applicables et le contenu des dossiers
 - l'examen cas par cas et l'évaluation environnementale
 - les aspects financiers
- L'instruction
 - l'Avis de l'autorité environnementale
 - les consultations obligatoires
 - l'enquête publique
 - l'articulation avec les règles de l'urbanisme
- La phase de décision

Fonctionnement du site

- Les prescriptions applicables
- Réagir aux évolutions de la nomenclature : Le bénéfice des droits acquis/ de l'antériorité
- Réagir aux évolutions de l'installation : les modifications notables et modifications substantielles
- Accident/incident : gestion des situations d'urgence
- Changement d'exploitant : procédure applicable
- Contrôle de l'inspection : la visite et les suites administratives et pénales

Fermeture du site

- Procédure applicable et délais réglementaires
- Remise en état :
 - la chaîne des responsabilités
 - le Tiers-demandeur

Contentieux des ICPE

- Le contentieux administratif
- Le contentieux civil et pénal

Livrable

Support de formation imprimé